



Amélioration des statistiques relatives à la sécurité alimentaire, à l'agriculture durable, et au développement rural

Plan d'action pour l'Afrique (2011-2015) – En bref

Mai 2011

ABREVIATIONS

ACBF	Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique
AT	Assistance technique
BAD	Banque africaine de développement
BNS	Bureau national de statistiques
CAS	Centre africain pour les statistiques
CASA	Commission africaine des statistiques agricoles
CE	Comité exécutif
CEA	Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique
CER	Communautés économiques régionales
CFS	Centres de formation statistique africains
CNCSA	Comité national de coordination des statistiques agricoles
CoDG	Comité des Directeurs généraux des Bureaux nationaux des statistiques en Afrique
CRP	Comité régional de pilotage
CSNU	Commission de statistique des Nations Unies
CUA	Commission de l'Union africaine
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
GMDTFAS	Fonds fiduciaire mondial multi-donateurs pour les statistiques agricoles
GRAFOS	Groupe africain sur la formation statistique
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
OSR	Organisations sous-régionales
OUA	Organisation de l'unité africaine
PDDAA	Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine
PSSSA	Plan stratégique sectoriel pour les statistiques agricoles
S&E	Suivi-évaluation
SNDS	Stratégie nationale de développement de la statistique
SNS	Système national de statistiques
SNSA	Système national des statistiques agricoles
StatCom-Afrique	Commission de statistiques pour l'Afrique

Introduction

Le rôle central et stratégique que joue l'agriculture dans le développement de l'Afrique fait de ce secteur la clé du développement économique, de l'amélioration des conditions de vie, de la réduction de la pauvreté et de l'augmentation de la sécurité alimentaire. En effet, tous les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) ont des liens directs ou indirects avec l'agriculture. C'est pour ces raisons qu'en 2003, les chefs d'État et de gouvernement africains ont adopté une initiative africaine, le Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA), visant à aider les pays à revitaliser le développement agricole comme stratégie de lutte contre la pauvreté et la faim.

Vu l'importance du secteur agricole, sa planification, sa gestion et son suivi doivent reposer sur des éléments solides. Ce qui, à son tour, nécessite l'existence de données statistiques détaillées, fiables, cohérentes et à jour, sous une forme qui soit intelligible et utilisable par tout un éventail d'utilisateurs aux niveaux tant national qu'international. Malheureusement, les systèmes et les données statistiques agricoles sont dans un piètre état dans de nombreux pays africains: ils sont déficients, ne sont pas coordonnés, manquent de ressources et ne sont pas viables. En outre, leurs résultats sont insuffisants en termes de quantité, de qualité et de diffusion, malgré une aide substantielle des donateurs et un certain nombre d'initiatives de développement statistique mises en place en Afrique au fil des années. Cette situation a été exacerbée par les nouveaux besoins en données destinés à définir les politiques relatives aux nouvelles problématiques du développement telles que la production alimentaire vis-à-vis des biocarburants, le réchauffement mondial, l'environnement et la sécurité alimentaire.

1. Stratégie mondiale

Une *Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales* a été élaborée et adoptée en février 2010 par la Commission de statistique des Nations Unies (CSNU) pour tenter de remédier à la baisse de quantité et de qualité des statistiques agricoles dans les pays en développement. Instaurée en 1947, la CSNU est l'instance décisionnelle suprême pour les activités statistiques internationales, notamment pour la définition des normes, l'élaboration des concepts et des méthodes, et leur mise en œuvre aux niveaux national et international.

2.1 Impact, but et piliers de la Stratégie mondiale

La Stratégie mondiale a pour but de fournir un cadre et une méthodologie qui permettront d'améliorer la disponibilité et la qualité des statistiques alimentaires et agricoles nationales et internationales, afin d'orienter l'analyse politique et les prises de décisions au XXI^{ème} siècle.

Elle repose sur les trois piliers suivants:

- (i) la mise au point d'un ensemble minimum de données agricoles essentielles qui seront fournies par les pays pour répondre aux besoins courants et émergents, afin de, notamment:
- suivre les tendances et les politiques nationales;
 - suivre les progrès accomplis sur la voie de la mise en place de programmes de développement sectoriels, nationaux, régionaux et internationaux, dont les programmes de développement agricole, les Stratégies de réduction de la pauvreté, le Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA) et les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) concernant la pauvreté, la sécurité alimentaire et la durabilité environnementale; et
 - traiter les questions politiques émergentes telles que la crise alimentaire, l'utilisation des cultures pour fabriquer des biocarburants, l'utilisation des terres et de l'eau, l'impact de l'agriculture sur l'environnement et le réchauffement mondial.
- (ii) l'intégration de l'agriculture dans les Systèmes nationaux statistiques et la Stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS).¹ Cette mesure permettra de relier entre elles les informations statistiques provenant des domaines économique, social et environnemental, et répondra aux attentes des décideurs politiques et autres utilisateurs qui ont besoin de comparer les données de différentes sources, de différents pays et dans le temps ;
- (iii) l'établissement des bases permettant d'assurer la viabilité du Système national des statistiques agricoles (SNSA) à travers la gouvernance et le renforcement des capacités statistiques.

2. Plan d'action pour l'Afrique de la Stratégie mondiale

3.1 Introduction

L'Afrique est la première région à mettre en œuvre la Stratégie mondiale. Le Plan d'action pour l'Afrique de la Stratégie mondiale a été élaboré par la Banque africaine de développement (BAD), la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Il a été partagé et discuté avec les principales parties prenantes tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du continent dont les pays africains, les organisations régionales et internationales, les Communautés économiques régionales (CER), les donateurs et la Commission de statistique des Nations

¹ La Stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS) est un cadre global visant à résoudre le problème de l'insuffisance de données, à mobiliser et hiérarchiser l'utilisation des ressources, et à intégrer les statistiques dans les processus politique, budgétaire et de planification nationaux.

Unies (CSNU). Il adopte une perspective à long terme (10 à 15 ans) mais sera appliqué en différentes phases, la première couvrant la période de cinq ans allant de 2011 à 2015.

3.2 Cadre

Le cadre du Plan d'action comporte les principaux éléments suivants: (i) un cadre logique basé sur les résultats qui servira d'outil essentiel de gestion, de suivi et d'évaluation (S&E) pour la mise en œuvre; (ii) une analyse des parties prenantes afin d'élargir et d'approfondir l'engagement d'un vaste éventail d'acteurs; (iii) différentes stratégies permettant d'assurer la viabilité des activités lancées dans le cadre du Plan; (iv) un système de gestion des risques pour s'assurer que les risques sont suivis et contrôlés; (v) une mise en œuvre progressive selon le schéma suivant: 12 pays couverts l'Année 1, 24 l'Année 2, 36 l'Année 3, 48 l'Année 4, les autres étant couverts l'Année 5; (vi) un programme de travail et un budget détaillés pour les cinq premières années du Plan; (viii) un système général de suivi et d'évaluation, plus un pour chaque composante du Plan, afin de suivre et rendre compte des progrès accomplis à différents niveaux; et (ix) un système de communication et de rapport permettant de communiquer les résultats à toutes les parties prenantes et de renforcer la visibilité.

3.3 Impact

Les objectifs du Plan d'action pour l'Afrique reflètent ceux de la Stratégie mondiale (voir section 2.1 ci-avant). D'ici à la fin de la première phase (2011-2015), on s'attend notamment à ce que:

- 50 % des pays africains puissent produire un ensemble minimum de données agricoles essentielles, afin de répondre aux demandes statistiques courantes et émergentes des diverses parties prenantes comme les instances gouvernementales, les Communautés économiques régionales, les instituts universitaires et de recherche, et les organisations nationales et internationales;
- 50 % des pays africains aient intégré les statistiques agricoles à leurs Systèmes nationaux de statistiques (SNS), afin de répondre aux attentes des décideurs politiques et autres utilisateurs, qui souhaitent que celles-ci soient comparables entre différents pays et dans le temps. L'intégration de l'agriculture dans le SNS assurera une coordination efficace entre les Bureaux nationaux des statistiques (BNS), qui ont l'habitude d'appliquer des méthodes statistiques et d'utiliser des plans de sondage/échantillonnages, et les ministères, qui ont probablement de plus grandes connaissances techniques en matière d'agriculture, d'exploitation forestière, de pêche et d'utilisation des terres. L'intégration sera réalisée par la mise en place d'un ensemble de méthodologies comportant l'élaboration:
 - d'un plan de sondage/échantillon maître pour l'agriculture;
 - d'un cadre d'enquêtes intégré; et

- d'un système de gestion des données qui rendra les résultats facilement disponibles.
- 50 % des systèmes nationaux des statistiques agricoles des pays soient devenus viables grâce à des améliorations de la gouvernance et au renforcement des capacités statistiques.

La disponibilité de données plus précises et plus cohérentes, comparables dans le temps, aura un certain nombre de répercussions positives. Elle permettra aux agriculteurs de faire de meilleurs choix en matière de semis et de vente et de stimuler ainsi la productivité et les revenus agricoles, contribuant par là même à réduire la pauvreté. Elle permettra également aux gouvernements d'élaborer une planification socio-économique au sein du cadre agricole et d'en suivre les progrès. Les données recueillies devraient en outre aider les gouvernements à prendre des mesures pour atténuer les crises alimentaires majeures comme celles de ces dernières années grâce à de meilleures estimations de la production agricole et d'élevage, du commerce, du niveau des stocks et du fourrage, qui permettront de mieux prévoir les quantités d'aliments disponibles et devraient contribuer à résoudre les problèmes de vulnérabilité alimentaire à l'avenir.

Le Plan d'action pour l'Afrique devrait avoir un certain nombre d'effets positifs dans le contexte des réformes institutionnelles et organisationnelles, dont les

- Des solutions aux problèmes méthodologiques africains seront préparées, revues par des pairs et validées par des experts;
- Des méthodologies, des outils et des normes élaborés et rentables visant à améliorer les statistiques agricoles en Afrique seront mis au point et diffusés. Ils prendront la forme de guides méthodologiques, de manuels et de compilations des meilleures pratiques;
- Les capacités institutionnelles, organisationnelles et techniques des Systèmes nationaux des statistiques agricoles seront renforcées et appliquées afin d'améliorer la qualité et l'utilisation des données; et
- Les données agricoles nécessaires seront produites, harmonisées, gérées, analysées et diffusées.

En termes d'appui à la formation statistique et de remédier au manque de qualification du personnel employé dans les agences statistiques, le Plan prévoit d'atteindre les résultats suivants:

- Les pays pourront effectuer une analyse détaillée des besoins de formation en statistiques agricoles;
- Des méthodes de formation nouvelles, plus rentables, seront élaborées et testées;

- La capacité des centres de formation à dispenser un enseignement et une formation efficaces et de bonne qualité sur des sujets relatifs aux statistiques agricoles sera renforcée et soutenue; et
- Le nombre de personnes travaillant dans les bureaux de statistiques agricoles possédant la formation appropriée et les qualifications reconnues augmentera.

Les objectifs généraux du Plan d'action pour l'Afrique sont notamment les suivants:

- 50 % de diminution du nombre de pays considérés comme ayant un Système national des statistiques agricoles (SNSA) de faible capacité;
- 50 % des pays auront leur SNSA intégré à la Stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS);
- 50 % des pays auront mis en place un cadre d'échantillons maîtres pour les statistiques agricoles;
- 50 % des pays auront mis en place un cadre d'enquêtes intégré;
- 50 % des pays disposeront d'une base de données intégrée opérationnelle;
- 50 % des pays seront en mesure de transmettre des données majeures de qualité satisfaisante à la FAO; et
- 50 % des pays auront instauré un cadre de gouvernance intégré, conformément aux recommandations de la Stratégie mondiale.

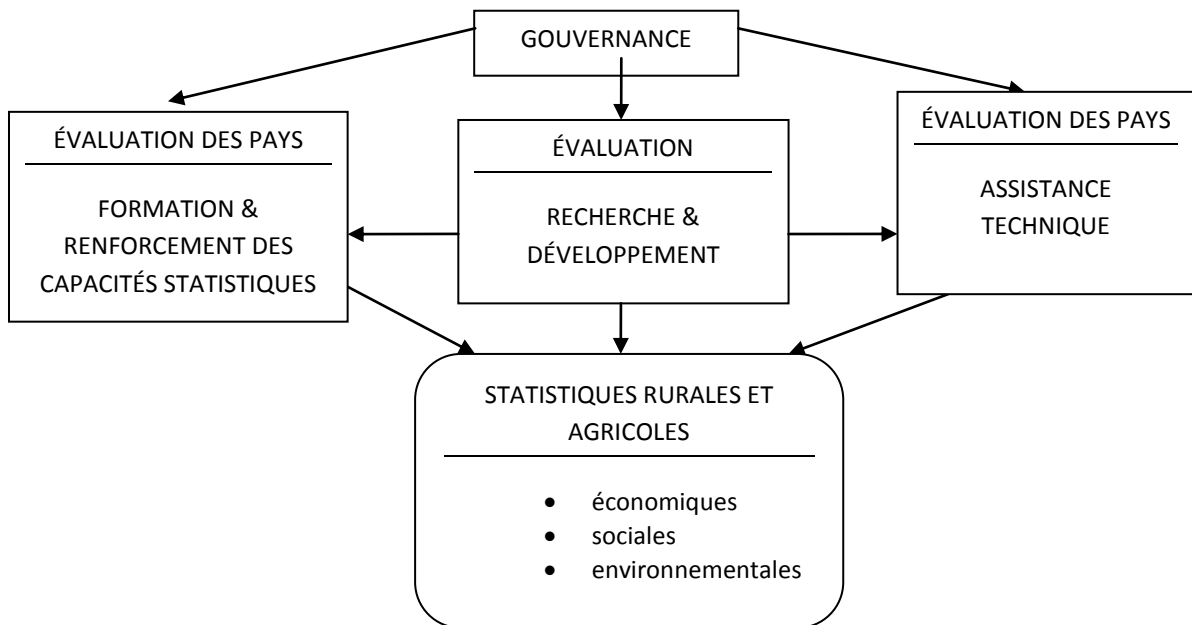
4. Mécanisme de gouvernance, évaluation de pays et composantes techniques

4.1 Introduction

Lorsqu'elle a entériné le contenu technique et les orientations stratégiques de la Stratégie mondiale, la Commission de statistique des Nations Unies (CSNU) a recommandé qu'un vaste programme d'assistance technique (AT), qu'un programme de formation détaillé et qu'un programme de recherche bien ciblé soient intégrés au Plan d'action. Elle a en outre recommandé que le Plan comporte des directives claires sur la gestion financière et les modalités de gouvernance aux niveaux national, régional et mondial. Le Plan d'action pour l'Afrique a donc été élaboré autour de trois composantes techniques, à savoir l'assistance technique, la formation et la recherche. Il comprend également un mécanisme de gouvernance et un cadre global et détaillé d'évaluation de pays. L'évaluation de pays, qui constituera une étape préliminaire à la mise en œuvre du Plan, aidera à déterminer les activités à mener au niveau du pays lors de la première phase, notamment au titre des composantes formation et assistance technique.

Les parties prenantes ont convenu que l'élaboration et la mise en œuvre de la composante formation devaient être dirigées par la CEA, celles de la composante recherche par la FAO, et celles de la composante assistance technique, ainsi que le mécanisme de gouvernance et l'évaluation des capacités du pays par la BAD. Les trois composantes techniques et le mécanisme de gouvernance ont été conçus comme des propositions autonomes. Elles ont ensuite été regroupées par la BAD, avec la proposition d'évaluation de pays, dans un document unique, prenant en compte un certain nombre de liens existants. La mise en œuvre garantira la pleine intégration des composantes techniques (voir Figure 1). Cette approche intégrée nécessitera également une mise en œuvre par phases et évitera une duplication inutile des tâches de la part des principales institutions. L'assistance technique et la formation dépendront de l'évaluation des capacités et des besoins des pays. Une évaluation des besoins en recherche sera également effectuée. Les résultats de la composante recherche constitueront la base d'une assistance technique et d'une formation innovantes.

Figure 1
Interdépendances des composantes du Plan d'action



4.2 Stratégie de mise en œuvre

La mise en œuvre du Plan se fera selon deux axes:

- i. D'une part, les activités couvriront:
 - l'évaluation de pays;
 - le renforcement des capacités;
 - le développement d'une infrastructure statistique viable (par exemple, l'élaboration d'un SNSA et l'intégration de l'agriculture à la SNDS); et
 - la recherche.
- ii. De l'autre, les activités couvriront:
 - la formation dans les domaines où le matériel de supports à jour est déjà disponible;
 - l'assistance technique lorsque les SNDS existent déjà, que l'évaluation de pays a donc été effectuée et que les gains rapides issus des activités de recherche ont déjà été réalisés.

L'un des résultats de l'évaluation de pays consistera à regrouper les pays en fonction du niveau de développement de leurs statistiques agricoles. L'assistance technique et la formation seront déployées en premier dans les pays les plus faibles, dans la mesure où

ceux-ci ont un besoin urgent de soutien, puis dans les autres, selon les priorités fixées par les résultats de l'évaluation de pays.

4.3 Mécanisme de gouvernance

La mise en œuvre efficace de la Stratégie mondiale nécessitera une bonne gouvernance aux niveaux national, sous-régional, régional et mondial. Par conséquent, un mécanisme de gouvernance pour l'application du Plan d'action pour l'Afrique a été élaboré, afin d'instaurer le cadre institutionnel, les dispositifs de coordination et les rapports hiérarchiques à différents niveaux, comme il est détaillé ci-après.

Niveau mondial

Au niveau mondial, un Bureau de mise en œuvre de la Stratégie mondiale sera créé et sera basé à la FAO. Il coordonnera l'application du Plan global, fixera les normes, garantira une harmonisation entre les régions, sera en coordination avec d'autres initiatives mondiales, assurera les activités de promotion et fournira un appui aux régions qui ne peuvent assurer la mise en œuvre. La mise en œuvre du Plan d'action pour l'Afrique sera de la responsabilité des structures de gouvernance régionales, sous-régionales et nationales.

Niveau régional

Le dispositif de gouvernance à l'échelle du continent exécutera, *inter alia*, le Plan d'action pour l'Afrique, allouera des ressources, suivra la mise en œuvre, évaluera les progrès accomplis et en fera le compte rendu. Ce dispositif comprendra un Comité régional de pilotage, un Comité exécutif et un Secrétariat régional de mise en œuvre.

Le *Comité régional de pilotage (CRP)* a été instauré en tant qu'instance décisionnelle pour le Plan d'action pour l'Afrique. Le CRP, qui comprend les utilisateurs et producteurs de statistiques, sera placé sous la supervision de haut niveau de la part de l'Économiste en chef et Vice-président de la BAD. Il comprendra des représentants (un pour chaque institution membre) du Comité africain de coordination statistique (à savoir la BAD, la CEA et la Commission de l'Union africaine (CUA), de la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF), des Amis africains de la présidence de la Commission de statistique des Nations Unies (Maroc, Ouganda, Éthiopie, Sénégal), du Président de la Commission de statistiques pour l'Afrique (StatCom-Afrique), du Président de la Commission africaine des statistiques agricoles (CASA)², des Centres de formation statistique (un représentant), des ministres de l'Agriculture (deux représentants pays: du Cameroun et du Mozambique), des institutions de recherche agricole (un représentant), de la FAO et des donateurs (Banque mondiale, DFID, Département américain de l'Agriculture et la Fondation Bill & Melinda Gates).

Un *Comité exécutif (CE)*, composé d'un groupe plus restreint des trois organisations principales (BAD, CEA et FAO) fera office de bureau pour le CRP. Il devra se réunir plus souvent que le CRP et agir en son nom.

² La Commission africaine des statistiques agricoles (CASA) est l'instance suprême en matière de statistiques agricoles en Afrique. Elle a été créée par le Directeur général de la FAO en octobre 1962, afin d'étudier l'état des statistiques alimentaires et agricoles dans la région ? de conseiller les pays membres sur le développement et la normalisation des statistiques agricoles au sein du cadre de travail général de la FAO sur les statistiques ; et de convoquer des réunions d'experts ou d'autres instances subsidiaires d'experts nationaux requises à cette fin. Elle se réunit tous les deux ans.

Un *Secrétariat régional de mise en œuvre* sera établi au sein de la BAD. Il aura pour responsabilité de mobiliser et d'allouer des ressources, ainsi que de suivre et d'évaluer l'application de la Stratégie et d'en faire rapport. Les deux autres institutions principales (FAO et CEA) et en particulier les coordinateurs des composantes recherche, formation et assistance technique seront membres du Secrétariat. Les autres membres seront le secrétaire de la Stratégie régionale, un responsable financier, un responsable du S&E et un assistant administratif.

Un mécanisme sera instauré pour permettre que les rapports soient reçus et pris en compte par les organisations africaines et mondiales concernées, dont :

- la Commission de statistiques pour l'Afrique (StatCom-Afrique), qui fera rapport à la Commission de statistique des Nations Unies, ainsi qu'à la Conférence conjointe UA/CEA des ministres africains de l'Économie et des Finances;
- le Bureau de mise en œuvre de la Stratégie mondiale, qui fera rapport à la Conférence régionale biennale de la FAO pour l'Afrique;
- le Comité des Directeurs généraux des Bureaux nationaux des statistiques en Afrique (CoDG), qui fera rapport au Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD)³ dans le cadre de son PDDAA; et
- la BAD, qui fera rapport à son Conseil d'administration.

Niveau de la Communauté économique régionale⁴ / Organisation sous-régionale

Les Communautés économiques régionales (CER) et les Organisations sous-régionales (OSR) comme AFRISTAT⁵, ainsi que les Centres de formation statistique ont joué un rôle important dans le développement des statistiques des États membres. Ces instances seront, si besoin il y a, utilisées dans la mise en œuvre de la Stratégie. La structure opérationnelle au niveau des CER comprend le Comité des statistiques, qui regroupe tous les chefs des Bureaux nationaux des statistiques dans les États membres, et les départements/unités statistiques au niveau du Secrétariat. Un appui sera fourni pour renforcer les capacités lorsque celles-ci sont insuffisantes.

Niveau national

Les principaux bénéficiaires de la Stratégie mondiale seront les pays qui ont besoin de statistiques agricoles rigoureuses pour pouvoir définir leurs politiques et prendre leurs

³ Le NEPAD a été officiellement adopté par le 37^e Sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) en 2001 en tant que document stratégique cadre promettant le renouveau de l'Afrique. Il a été créé par les responsables africains pour tenter de résoudre les problèmes de développement spécifiques de leur pays et les conduire, tant au niveau individuel que collectif, sur la voie d'une croissance et d'un développement durables, extirpant ainsi le continent du sous-développement et de l'exclusion dans un monde globalisé.

⁴ Les Communautés économiques régionales (CER) regroupent des pays en sous-régions, afin de parvenir à une intégration et à un développement économiques plus grands. On les qualifie de « pierres angulaires » de l'Union africaine. On compte actuellement neuf CER reconnues par l'UE, chacune ayant été instaurée en vertu d'un traité régional séparé.

⁵ AFRISTAT (Observatoire économique et statistique pour l'Afrique subsaharienne) a été créé en 1993 pour contribuer au développement des statistiques économiques, sociales et environnementales dans 19 États membres africains, qui sont essentiellement des pays francophones d'Afrique centrale et occidentale.

décisions sur la base de données précises ainsi que pour beaucoup d'autres raisons. C'est aux pays qu'incombera la responsabilité première de la mise en œuvre du Plan. Le mécanisme d'application au niveau national comprendra:

- i. un *Comité national de coordination des statistiques agricoles (CNCSA)* présidé par un utilisateur de données, généralement un décideur politique de haut rang du ministère de l'Agriculture qui supervisera l'élaboration d'un Système national des statistiques agricoles (SNSA) faisant partie intégrante du Système national de statistiques (SNS);
- ii. un *coordinateur de la Stratégie nationale* chargé du travail administratif et technique lors de l'application du Plan d'action dans le pays; et
- iii. un *Groupe de travail technique* (couvrant différents domaines de l'agriculture) chargé d'aider le coordinateur pour les questions d'ordre technique.

4.4 Évaluation deS pays

La première étape de la mise en œuvre des composantes techniques du Plan d'action consistera à procéder à une évaluation approfondie et actualisée de pays, qui mettra en évidence les besoins et les capacités statistiques spécifiques de chaque pays.

Cette évaluation examinera, *inter alia*, l'état des données actuellement produites et diffusées, les méthodologies employées et la disposition des pays à lancer l'exécution des activités prévues par la Stratégie mondiale. Les informations issues de ces évaluations seront utilisées pour:

- élaborer les profils des pays et identifier ceux qui ont besoin d'une attention particulière;
- préparer des plans d'action nationaux pertinents;
- établir des priorités entre les besoins de développement et décider des domaines d'intervention;
- fournir les informations de référence en matière de suivi-évaluation; et
- classer et grouper les pays en termes de qualité des données et de niveau de développement statistique.

L'opération sera répétée à une certaine fréquence lors de la mise en œuvre de la Stratégie mondiale à des fins de suivi-évaluation.

4.4 Composante assistance technique (AT)

La composante assistance technique a pour but d'aider les pays africains à améliorer et à renforcer leurs capacités institutionnelles, organisationnelles et techniques leur permettant de développer leur Système national des statistiques agricoles à partir d'une évaluation détaillée de leurs capacités et de leurs besoins. L'approche tiendra compte des langues utilisées (au moins l'anglais et le français).

Cette composante tient compte du bilan de l'assistance technique que les pays ont reçue au fil des années pour les aider à développer leur système statistique. Elle conclut que si l'état des statistiques en Afrique s'est amélioré dans une certaine mesure, cette amélioration a globalement été inégale et sans commune mesure avec la quantité d'aide fournie. Il apparaît clairement que l'assistance technique doit être plus importante et mieux ciblée, afin d'accélérer le développement d'une capacité statistique viable dans les pays africains.

Éléments de l'assistance technique

Les quatre éléments suivants du programme AT pour l'Afrique ont été identifiés et développés.

- i. *Développement de capacités institutionnelles et organisationnelles*: la plupart des pays africains souffrent toujours d'insuffisances institutionnelles et organisationnelles qui entravent le développement efficace de Systèmes nationaux des statistiques agricoles en particulier et de Systèmes nationaux de statistiques en général. Une assistance technique sera nécessaire pour remédier à ce problème et sera sollicitée par les pays, en fonction de besoins spécifiques.
- ii. *Élaboration du Plan stratégique sectoriel pour les statistiques agricoles (PSSA) faisant partie intégrante de la Stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS)*: un consensus s'accorde à reconnaître que l'élaboration et l'application d'une Stratégie nationale de développement de la statistique, couvrant l'ensemble des secteurs, ainsi que les producteurs et les utilisateurs de données, est le meilleur moyen de renforcer les capacités et les statistiques en appui au développement national et international. En vertu des meilleures pratiques, la SNDS doit adopter une approche ascendante ou sectorielle, dans laquelle des Plans stratégiques sectoriels pour les statistiques (PSSS) sont élaborés en premier, afin de servir de pierre angulaire à la SNDS. Les pays auront besoin d'une assistance technique pour intégrer l'objectivité, les meilleures pratiques internationales et les expériences d'autres pays ou régions à l'élaboration de leur PSSS.
- iii. *Développement et harmonisation des sources de données*: les sources de données en Afrique ont tendance à être peu développées et mal harmonisées, si bien que les données produites ne sont pas bien intégrées. Les pays auront besoin d'une AT pour: (i) mieux planifier et gérer leur recensement agricole comme source de données et d'indicateurs de référence en la matière; (ii) mettre en place un programme d'enquêtes agricoles, afin de disposer d'indicateurs de performance actualisés pour le secteur agricole; (iii) améliorer les sources de données administratives; et (iv) procéder à des audits des systèmes de données, ainsi que des données émanant de recensements, d'enquêtes et de sources administratives.

- iv. *Harmonisation et gestion des données*: les données agricoles existantes ont tendance à manquer de comparabilité entre les sources et dans le temps, et sont en outre éparpillées entre les institutions qui les produisent. Elles sont souvent enregistrées sur des supports différents et ne sont pas facilement accessibles. Une assistance technique sera donc nécessaire pour aider les pays à: (i) regrouper, passer en revue, analyser et documenter les ensembles de données agricoles existants; (ii) vérifier l'exactitude et la fiabilité des séries de données sur la production agricole en utilisant des informations provenant d'autres sources; et (iii) instaurer et gérer CountrySTAT – système informatique en ligne pour les statistiques alimentaires et agricoles aux niveaux national et sous-national.⁶ Il est également prévu d'instaurer RegionSTAT au niveau de la BAD.

Système d'octroi de l'assistance technique

L'efficacité de l'assistance technique dépend non seulement de la quantité fournie mais aussi de la manière dont elle est dispensée. Il a été proposé un système d'octroi de l'AT qui s'articule autour des axes suivants: (i) prendre en compte le niveau de développement du pays par rapport à d'autres pays de la région pour l'instauration de son Système national des statistiques agricoles; (ii) exploiter les structures existantes au lieu d'en créer des parallèles; (iii) tirer profit des capacités régionales pour combler les lacunes existant dans certains pays; et (iv) avoir, si besoin, recours à des experts internationaux qualifiés et expérimentés pour combler les lacunes de capacités.

Une équipe principale de trois personnes (le coordinateur de l'AT, un expert en gestion des données et un expert associé) sera recrutée à temps plein et attachée au Secrétariat régional de mise en œuvre afin de gérer l'application du programme de l'AT. Le coordinateur de l'AT travaillera en collaboration étroite avec les autres coordinateurs des composantes à fournir une assistance technique spécifique à leur composante et à la relier à la Stratégie mondiale. Un système de suivi-évaluation sera utilisé pour suivre les progrès accomplis à différents niveaux et en faire rapport.

4.5 Composante formation

La composante formation vise à renforcer les capacités des agences concernées à recueillir, compiler et utiliser les données statistiques. Elle entend y parvenir (i) en augmentant les connaissances, les capacités et les compétences du personnel; et (ii) en renforçant et en soutenant les capacités des Centres de formation statistique africains (CFS) à mettre sur pied et à dispenser une formation de qualité en matière de statistiques agricoles et sur des sujets liés aux statistiques. L'opération se fera dans plusieurs langues (au moins en anglais et en français).

Sous-composantes

⁶ CountrySTAT donne aux décideurs l'accès à des statistiques recoupant divers domaines thématiques tels que la production, les prix, le commerce et la consommation. Il permet de procéder à des analyses, d'élaborer des politiques sur la base d'informations précises et d'effectuer des suivis.

La composante formation sera exécutée par le biais de trois sous-composantes, qui généreront ensemble neuf extrants. Les sous-composantes sont les suivantes:

- i. *Identification des besoins de formation et gestion des ressources humaines.* Une formation et une assistance technique seront dispensées aux pays afin que les agences de statistiques agricoles puissent identifier leurs besoins de formation prioritaires et améliorer la gestion de leurs ressources humaines;
- ii. *Augmentation de la capacité des Centres de formation statistique (CFS).* Le but est de renforcer la capacité des agences de formation nationales et régionales à élaborer et à dispenser des cours de formation efficaces, correspondant aux besoins du pays; et
- iii. *Accroissement de la demande de formation* en renforçant les connaissances, les capacités et les compétences des personnes travaillant dans les agences de statistiques agricoles.

Mise en œuvre

La composante formation sera exécutée par la CEA avec le soutien technique et l'appui de la FAO. Une Unité de mise en œuvre de la composante formation sera instaurée et sera basée au sein du Centre africain pour les statistiques (CAS) au sein de la CEA. Elle sera dotée du personnel suivant: un responsable du Plan d'action ayant une expérience dans la gestion de la formation et une bonne connaissance des statistiques agricoles, un secrétaire, un informaticien et un webmaster.

Certains centres de formation et d'autres agences mettront en œuvre le programme de formation, incluant entre autre la préparation et la dispense de différents cours. Ces agences devront aussi évaluer les progrès accomplis et les résultats obtenus et en faire rapport. La mise en œuvre sera suivie et supervisée par le Groupe africain sur la formation statistique (GRAFOS)⁷, dont le Secrétariat est hébergé par la CEA. Divers rapports d'activités seront préparés, communiqués aux principales parties prenantes et publiés sur le site Web du Plan d'action, qui sera lui aussi hébergé par la CEA.

4.6 Composante recherche

Nécessité de la recherche

En Afrique, l'agriculture se caractérise par un grand nombre de petits agriculteurs de subsistance ayant un faible niveau d'éducation. Ces fermiers s'adonnent à une agriculture pluviale, utilisant une large diversité de pratiques agricoles (cultures mixtes, plantation continue, exploitation de petits lopins de terre aux formes irrégulières, etc.). Le statisticien est confronté à des problèmes méthodologiques spécifiques pour mesurer certaines des variables agricoles les plus élémentaires, dont la surface cultivée, le

⁷ GRAFOS a été instauré en 2009 sous l'égide de la Commission de statistiques pour l'Afrique (StatCom-Afrique) afin de coordonner diverses initiatives sur la formation statistique en Afrique. Il a été créé en réaction de l'apparition soudaine de différents groupes et initiatives sur la formation statistique en Afrique, qui conduisait à une utilisation inefficace de ressources rares et à des doubles emplois.

rendement et la production (notamment pour celle destinée à l'autoconsommation) en Afrique. Ces difficultés sont aggravées lorsque les fermiers ne tiennent aucun registre et n'utilisent pas des unités de mesure standard.

Les autres défis de mesure portent sur: (i) la grande diversité régionale en termes d'importance des cultures pratiquées; (ii) les variations d'année agricole (d'une à deux ou trois saisons des pluies et des semailles, pouvant couvrir deux années calendaires différentes); (iii) le dénombrement du bétail et des produits du bétail chez les populations nomades et semi-nomades; (iv) l'évaluation de la production de poissons pour la pêche traditionnelle terrestre et la pêche maritime; et (v) l'estimation des produits forestiers comestibles, de la production de bois de chauffage et de l'ampleur de la déforestation.

Les processus décisionnels des fermiers locaux peuvent compliquer encore la collecte et l'analyse des données. Les pratiques agricoles en Afrique sont structurées par le fait que la plupart des producteurs sont aussi des consommateurs, qui prennent simultanément les décisions relatives à la production et à la consommation. Les autres problèmes qui affectent les activités statistiques agricoles sont liés à des facteurs exogènes, à savoir l'environnement dans lequel elles se déroulent et l'impact d'événements extérieurs, en particulier des conditions climatiques.

Ces facteurs, alliés à l'absence d'informations documentées sur les pratiques agricoles utilisées, comptent parmi les principaux obstacles à la mise en place de systèmes efficaces et cohérents de collecte de données. Toutefois, des progrès technologiques pourraient être introduits pour aider les pays africains à compiler des informations factuelles, notamment des informations géospatiales et les dispositifs de géoréférencement. Aux États-Unis par exemple, le service national des statistiques agricoles du Département de l'Agriculture utilise des images satellites (Cropland Data Layers, CDL) pour suivre les schémas de rotation des cultures, les changements d'utilisation des sols, les ressources en eau et les émissions de CO₂. Des outils et des méthodes similaires pourraient être développés pour le contexte africain et mis en œuvre pour améliorer les systèmes de collecte des données et la qualité des données recueillies.

Il convient aussi de prendre en compte l'évolution rapide de la nature de l'agriculture et l'émergence de nouveaux problèmes qui rendent parfois obsolètes les données disponibles et certaines méthodes. Par exemple, il est rare que l'on dispose d'informations sur la production des biocarburants, les pratiques d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ce changement, ou l'impact du réchauffement sur la pauvreté. En outre, on sait peu de choses sur les meilleures méthodes et pratiques de collecte de ce type d'informations.

But

La composante recherche a donc pour but d'élaborer et de diffuser des méthodologies, des outils et des normes évolués et rentables liés aux piliers de la Stratégie mondiale (voir section 2.1). La diffusion prendra la forme de guides méthodologiques, de manuels et de compilations des meilleures pratiques sur les thèmes de recherche

prioritaires. Tous seront utilisés par les statisticiens agricoles africains afin de produire efficacement des statistiques agricoles fiables.

Les *domaines prioritaires* sont: le cadre de référence, le plan de sondage maître pour les enquêtes intégrées, les méthodes de collecte de données, la sécurité alimentaire, l'information du marché, l'analyse des données et les données administratives. Les résultats de cette recherche viendront alimenter à la fois la composante formation et la composante assistance technique.

Thèmes de recherche

Une liste initiale de thèmes de recherche possibles a été élaborée à partir des recommandations formulées lors de diverses séances des réunions biennales de la CASA. Elle a été complétée par une enquête réalisée auprès des acteurs clés des statistiques agricoles en Afrique. Les thèmes de recherche ont été classés en fonction des domaines prioritaires susmentionnés.

Mise en œuvre et suivi-évaluation

Une Unité de recherche sera créée au sein du Bureau de mise en œuvre de la Stratégie mondiale et sera basée à la FAO. Elle sera chargée de la coordination et du contrôle de la qualité de la recherche et sera dirigée par un statisticien en chef, un statisticien et un assistant. Elle travaillera en étroite collaboration avec des groupes d'experts-conseil issus d'un réseau de spécialistes (individuels, institutionnels et universitaires). La recherche effective sur les différents thèmes sera menée par des institutions partenaires ou des experts choisis.

Beaucoup des thèmes retenus sont valables pour plusieurs régions; en outre, les institutions les mieux qualifiées pour conduire la recherche peuvent se trouver dans n'importe quelle région du monde. La FAO collaborera donc avec les structures régionales et internationales les mieux qualifiées en vue d'une mise en œuvre décentralisée. Le partenaire principal aura pour première mission de conduire des recherches sur un thème spécifique pour lequel il possède une expertise et une expérience reconnues dans la préparation de manuels et de guides.

Un système de suivi et de rapports sur la mise en œuvre de la composante sera instauré.

5. Programme de travail et budget

Programme de travail

Un programme de travail a été élaboré pour le Plan d'action de manière à renforcer les chances de succès et à déboucher sur de meilleurs résultats, une baisse des coûts, une harmonisation des actions, des délais plus courts, de meilleures relations et la création de synergies entre les principales institutions. Il a pour éthique l'amélioration permanente de la performance. Le programme de travail va des effets aux produits, puis aux activités. Les tâches à exécuter ont été subdivisées en activités aussi réduites que possible pour permettre une meilleure planification en termes de coûts, de temps et de qualité. Les principales activités à mener pour les trois composantes et le mécanisme de gouvernance ont été identifiées, puis séquencées (suivant leur ordre d'exécution), planifiées selon les liens qui les unissent (en les reliant par des relations de dépendance) et assignées aux agences responsables. Certaines activités de recherche devraient, par exemple, alimenter les activités de formation et d'assistance technique.

Pour simplifier la présentation du programme de travail, les activités ont été présentées selon les trimestres durant lesquels elles sont prévues. Un calendrier plus détaillé devrait être défini par les trois coordinateurs des composantes au moment de la préparation de leur plan d'action respectif. Il est important que cette procédure se déroule de manière cohérente, en utilisant un outil et un système électronique communs pour faciliter l'échange et la récupération des données. Cet outil et ce système devraient aussi permettre de planifier les révisions/actualisations des activités. À cet égard, il a été recommandé d'employer le logiciel MS Project pour effectuer les opérations de

planification, de suivi des progrès accomplis et de gestion des ressources du Plan d'action pour l'Afrique.

Pour que la mise en œuvre du Plan d'action se déroule plus efficacement – en respectant les délais et le budget – toutes les personnes impliquées dans son exécution devront acquérir les compétences requises et être en mesure d'utiliser ce logiciel pour les raisons susmentionnées.

Budget

Le Plan global de mise en œuvre bénéficiera du soutien d'un Fonds fiduciaire mondial multi-donateurs pour les statistiques agricoles (GMDTFAS), hébergé par la FAO/Banque mondiale. Il allouera des ressources aux régions où la mobilisation des fonds est plus faible. Il y aura également un Fonds fiduciaire régional géré par la BAD. Au niveau national, les programmes pays seront préparés dans l'optique d'un financement par le GMDTFAS et le Fonds fiduciaire régional. Après avoir été approuvés par le Comité régional de pilotage, ils seront exécutés sous la direction des institutions concernées en fonction de leur contenu technique. Celles-ci pourront obtenir un soutien technique de la CER et/ou de l'OSR la plus appropriée, en accord avec les pays.

Les estimations initiales évaluent le budget nécessaire pour cette première phase (2011-2015) à environ 13,2 millions de dollars EU par an en moyenne pour soutenir le travail dans tous les pays africains pendant cinq ans. Cette première phase du budget total peut être ventilée par répartition géographique, allocation aux composantes techniques et dépenses annuelles comme suit :

- *Répartition géographique:* 75% du budget seront dépensés dans les pays et 25 % seulement au niveau régional. Cette répartition est justifiée par le ciblage stratégique du Plan sur les pays individuels en tant que premiers bénéficiaires.
- *Allocation aux composantes techniques:* 43% seront alloués à l'assistance technique visant à renforcer les capacités statistiques; 27% à la formation; 15% à la recherche et 15% à la gouvernance.
- *Dépense annuelle:* 15,8% seront dépensés l'Année 1; 20,6% l'Année 2; 23,1% l'Année 3 et 22,9 % l'Année 4, lorsque presque tous les pays seront entrain de mettre en œuvre la Stratégie. Les dépenses annuelles tomberont alors à 17,5% l'Année 5.

Le budget total nécessaire devrait être mobilisé par les donateurs. Les structures de mise en œuvre régionales pourraient fournir entre 15 et 30 % du budget. On s'attend également à des contributions en nature de la part des donateurs, en plus de leur participation financière au projet. La BAD notamment hébergera le Secrétariat régional de mise en œuvre et apportera une aide en nature (par exemple les bureaux et le personnel); la FAO hébergera le Bureau mondial et pourrait fournir des contributions similaires; et les

trois institutions qui accueillent les coordinateurs de la Stratégie régionale (coordinateurs de l'assistance technique, de la formation et de la recherche) pourraient aussi mettre à disposition de l'équipement et des fournitures de bureau, ainsi que des services de communication et des assistants. Au niveau du pays, les gouvernements financeront le salaire du personnel national chargé de la mise en œuvre du Plan, alloueront des espaces, etc.

Annexe - Structures de gouvernance du Plan d'action pour l'Afrique

